

très grand plaisir d'apprendre qu'un Roi si considérable va reprendre, à si grands frais, un dessein et un projet de mon très cher frère de pieuse mémoire (5). Je vois que, si la chose se faisait, cette royale invitation ferait rejaillir sur mon frère une gloire plus illustre ; et notre Collège des trois Langues n'en tirerait que plus de considération aux yeux de tous.

Tu supportes avec peine que ta vieillesse ait échoué en ce siècle où la secte luthérienne perturbe tout : cela, moi aussi, j'en souffre, et pas un peu ! Mais, il est cependant une chose dont je me réjouis vivement : ta sagesse a toujours à ce point modéré et ton cœur et ta plume que, à aucun point de vue, tu ne t'es détourné de ton devoir de chrétien et de bon théologien pour complaire à quelqu'un ou le haïr ; et cependant, tes ennemis se sont efforcés, avec toute l'obstination possible, qui de t'attirer ou de te pousser dans leur secte, qui de te rejeter, à ton corps défendant et malgré ton opposition, dans le camp adverse.

Il te reste, très fidèle ami, à persévérer courageusement et à te rappeler que, moins tu auras été récompensé en ce siècle d'infélicité, plus grandes seront, à l'avenir, la récompense et la gloire qui t'attendent de la part du Christ : que Celui-ci t'accorde, outre la santé du corps, le courage de lutter contre tous tes adversaires, que dis-je ? contre Ses ennemis, et un langage efficace pour l'éducation de Son peuple.

À Bruxelles, le 1^{er} juillet. L'an 1524.

De tout cœur, ton Gilles de Busleyden, de sa propre main.

Au Sieur Érasme de Rotterdam, homme d'une science éminente, ami incomparable.

1462. À Martin Hune.

Sur Martin Hune, cf. L. 1425, n. 8.

Bâle, le 3 juillet 1524.

ÉRASME DE ROTTERDAM À MARTIN HUNE, MÉDECIN

Bonjour. Ce qui s'est passé à propos de la lettre (1) que j'ai envoyée, dépourvue d'adresse, au Duc Georges, je n'ai pas encore pu l'éclaircir. On écrit que Mosellanus a quitté les vivants (2),

5. Jérôme de Busleyden (cf. I, L. 205).

1. Cette lettre fut évidemment portée à Bâle au Duc par Hune. Cf. L. 1448, 1-3 ; VI, L. 1567, 1-2. La réponse du Duc, la L. 1448, ne parvint pas à Érasme avant le 20 septembre (cf. L. 1499, 1-2).

2. Il mourut le 19 avril 1524 (cf. II, L. 560, intr.).

qu'il a ordonné de brûler les lettres que je lui avais adressées (3). Ici, il y a divers remous et des rumeurs assez affreuses. Chez des amis (4) que j'ai aidés et en qui j'ai mis ma confiance, je ne rencontre qu'ingratitude et perfidie incroyables. Toutefois, je ne cesserai, moi, d'être égal à moi-même. Celui qui t'a accompagné ici (5) m'a obligé à t'écrire ces lignes après la dixième heure de la nuit (6). Johann Moldefelt (7) désire t'être recommandé. Porte-toi bien.

Le lendemain de la Visitation de Marie. À Bâle, 1524.

Depuis ton départ, je n'ai reçu aucune lettre de toi, ni d'Eobanus (8).

Ton Érasme. 15

1463. De Liévin Ammonius.

Liévin Vander Maude dit Ammonius (1488-1556) entra à la Chartreuse de Bois-St-Martin (près de Grammont) — où son frère Jean (cf. II, L. 570) était pensionnaire d'une autre Chartreuse, voisine d'Enghien — et y fit sa profession le 18 août 1506. Durant 27 ans environ, il vécut là, se consacrant, non sans difficulté, aux études et, en particulier, au grec.

L'arrivée d'un nouveau prieur, adversaire des études modernes, troubla la paix dont il jouissait à Bois-St-Martin, et il fut transféré dans d'autres abbayes de son ordre. En 1544, il obtint la permission de revenir à Val-Royal. Il y mourut après avoir célébré son jubilé.

La lettre que voici est, dans un style soigné, souvent périodique, un hommage de profonde reconnaissance présenté à Érasme. L'introduction, assez longue, est consacrée au droit des moines à échanger de la correspondance. Suit une déférente apologie d'Érasme. Dans un post-scriptum, Ammonius suggère à son destinataire de publier dans le texte l'une ou l'autre œuvre de saint Jean Chrysostome.

Bois-St-Martin, le 4 juillet 1524.

LIÉVIN AMMONIUS À D. ÉRASME DE ROTTERDAM, THÉOLOGIEN,
SALUT BIEN DES FOIS

Allais-je accomplir une action pardonnable (1), Érasme, le plus loyal des théologiens, si moi, un moine qui se tient caché dans la solitude, je te dérangeais en écrivant cette lettre — toi, de tous les mortels à qui il a été donné de vivre à notre époque, le plus

3. Il n'en subsiste que trois.

4. Cf. LL. 1437, 124-125 ; 1512, 39-40.

5. Inconnu.

6. C'est-à-dire après trois heures du matin, à ce moment de l'année.

7. C'est peut-être Johann Moldefelt de Martzhausen, un village des environs de Cassel. Il s'inscrivit à Erfurt au cours de l'hiver de 1520-1521. Son nom apparaît orthographié différemment dans la L. 1498, 2. Cf. aussi L. 1497, n. 5.

8. Cf. III, L. 874, intr.

1. Ce début présente quasi le même mouvement que le début de la préface de Tite-Live.

5 célèbre en raison d'exceptionnelles qualités de l'esprit — et si, tout en jouissant personnellement d'un heureux loisir, je te causais ce désagrément, alors que tu te consacres aux intérêts de la commune république chrétienne ? Je me le demandais longtemps sans pouvoir répondre. Et certes, entre autres raisons très nombreuses, celle-ci, par dessus tout, me retenait : c'est que, à ceux qui ne connaissent absolument pas Ammonius, je pouvais sembler rechercher la notoriété grâce à toi ; et cela, que certains l'aient fait, c'est aussi clair que le jour. Les sots, qui croient pouvoir se distinguer grâce à l'éclat d'autrui, alors qu'eux-mêmes n'en ont pas ! A cela s'ajoutait cette petite réprimande de ton ami More (2), adressée, certes à très bon droit, à je ne sais quel moine de mon ordre, je crois, pour l'empêcher d'écrire, parce que, disait-il, certains étaient d'avis — et ces gens, en tout cas, ne sont pas à dédaigner — qu'il ne faut absolument pas permettre aux solitaires d'échanger de la correspondance. Et qu'il en fût exactement ainsi — et cela pour des raisons qui ne sont pas sans importance — je ne l'ignorais pas. D'ailleurs, moi qui m'étais proposé d'aborder un tout autre sujet en t'écrivant — tout comme celui qui avait été réprimandé à bon droit parce qu'il avait commencé par calomnier —, je croyais parfaitement respecter la volonté de More. C'était assurément faire preuve d'arrogance que de vouloir passer pour juge en ces matières qu'il ne pouvait pas encore comprendre. J'espère en tout cas qu'en cette affaire, ton ami More ne se plaindra nullement de moi. Et avec mes supérieurs aussi, qui pouvaient, semble-t-il, au nom de leurs règles, m'avoir interdit d'écrire, je ne m'attends pas à un duel très sanglant. Ah ! s'ils avaient bien veillé à ce que, durant les cinq cents ans passés, au cours desquels cette loi-là fut en vigueur, aucun moine n'eût entrepris d'écrire pour les oreilles du peuple. Assurément ce n'est pas peu que les affaires des mortels y gagneraient. Et cela, puisqu'ils ne l'ont jamais fait, mais qu'au contraire, nous les voyons sévir à l'aveuglette contre des bagatelles plus vaines que les sottises des Siciliens (3) aussi, pourquoi, je le demande, les autres ont-ils fait en sorte qu'on doive me gronder ? Je voyais clairement qu'au cours des siècles passés, avant que cette nouvelle espèce de moines — de Juifs, avais-je failli dire — ne se fût fait connaître au monde, non seulement aucune loi n'a interdit à ces moines au-

2. Dans une lettre adressée vers 1519-1520 à un moine (*Epistolae aliquot eruditorum virorum*, Bâle, J. Froben, août 1520, 119-120 ; cf. IV, L. 1083, intr.). Ammonius a probablement déduit que le moine était un Chartreux d'après ces derniers mots de More : « Porte-toi bien, et, si tu ne voulais pas être enfermé pour rien dans un cloître, attache-toi à la paix de l'esprit plutôt qu'à des disputes de cette sorte ».

3. Allusion sans doute aux « galéjades » des Siciliens. Au dire de Cicéron, *Verr.*, 2, 4, 43 (95) : « Jamais malheur si grand ne frappe les Siciliens qu'ils ne lancent quelque trait d'esprit bien appliqué » (sur l'esprit des Siciliens, cf. aussi *Tusc.*, 1, 8).

thentiques l'échange de lettres, mais encore celles-ci ont été appelées à rendre souvent un grand service, et quelques-unes ont fortement soutenu la Chrétienté : ce que toi aussi tu ne peux ignorer, 45 puisque tu t'es si remarquablement consacré aux *Lettres de Jérôme* — le fruit de ses veilles — en t'attachant l'immortelle louange du monde entier.

Ces raisons donc ne me touchèrent pas pareillement. Mais la première que j'énonçais tout à l'heure, me retint, jusqu'à ce jour, 50 si solidement derrière mes barreaux qu'au demeurant, au cours de mes lectures quelquefois, mon cœur, tout à coup enflammé par le désir de te remercier, s'est refroidi aussitôt au premier rappel de cet interdit. Pourtant, dans l'intervalle, je ne fus absolument pas mécontent de prier le Christ pour qu'à ma place — puisque je 55 pouvais seulement l'exprimer — Il te témoignât encore le plus généreusement Sa reconnaissance. Pour ma part, donc, puisque je nourrissais de tels sentiments à ton égard, néanmoins, par crainte de passer pour vaniteux, je m'interdis jusqu'à ce jour de m'exposer à la légère à ce danger, quoique, par ailleurs, mes bons amis 60 m'y aient assez souvent incité. Et pourtant je vois, non sans gémir, un grand nombre de gens se livrer à des pratiques de loin plus infâmes afin de traquer la gloriole la plus vaine, pour ne pas dire la plus sacrilège, en harcelant tes si saints travaux. Ainsi se sont comportés envers toi, entre autres, notamment les distingués 65 Lee (4), Latomus (5) et « le chameau » (6). Pareille intention, en vérité, parce qu'elle est absolument inconciliable avec la profession chrétienne, je l'ai toujours le plus violemment détestée et considérée comme exécrable. Aussi bien ne dois-tu attendre rien de tel de la part d'Ammonius, et je voudrais te faire reconnaître 70 seulement que je t'ai envoyé cette lettre pour faire la preuve devant toi de mon affection à ton endroit (je l'ai puisée dans tes écrits) et de ma reconnaissance. Au demeurant, je me serais volontiers abstenu aussi de te causer le désagrément que voici, si de quelque autre manière, tu avais pu connaître mes sentiments. 75

Mais voilà assez de réserve, je crois. Apprends maintenant en peu de mots, puisqu'il faut oser, ce que veut dire ma lettre. À voir, très intègre Érasme, que tu te consacres avec un zèle si inlassable à défendre les intérêts du monde chrétien grâce à tes œuvres, et que la plupart témoignent une reconnaissance de loin in-80 suffisante envers ceux à qui aucune reconnaissance humaine ne pourrait être équitablement payée en retour, je ne puis — je l'avoue — cacher mes sentiments envers toi. En effet, j'ai pensé que ce serait aussi une indignité si aucun obligé ne reconnaissait devant toi avoir reçu un bienfait, alors qu'il voit ces ingrats rem-85 placer, avec tant d'acharnement, la reconnaissance par la calom-

4. Cf. IV, L. 1037, intr.

5. Cf. I, *Cat.*, p. 21, n. 3 et III, L. 934, n. 2.

6. Cf. L. 1425, n. 2.

nie. Eh quoi ? Devant toi et devant le monde aussi, ne me serait-il pas permis d'exprimer autant que ceux-là se le permettent ? Eux, ils peuvent calomnier tout ce qui est excellent et déshonorer
 90 Érasme en poussant leurs abominables clameurs devant des gens qui n'y connaissent rien ou même devant de sottes donzelles. Et moi, ne pourrai-je pas témoigner ma gratitude fût-ce même par une lettre maladroite ? Leurs affronts, tu as pris l'habitude de les avaler avec patience et mesure. Trouveras-tu pénible aussi de lire
 95 la lettre d'un ami, fût-elle malhabile ? Les évêques et les princes de la république chrétienne supportent ces gens ; et puis les plus savants même, non sans peine pourtant, les supportent néanmoins. M'interdiront-ils de m'acquitter du devoir des gens de bien ? Des moines, enfin, osent s'arroger la liberté de dire du
 100 mal ; et à moi, tout moine que je suis, qui ne fus jamais cause jusqu'ici ni de honte ni d'ennui, on refusera la permission de dire le bien ? Au contraire, s'ils m'entendent, tous les hommes parfaitement honnêtes — les plus grands, les plus humbles, ceux qui se classent à mi-chemin — permettront que, comme chacun pourra,
 105 par des prières bienfaisantes, par l'hommage des lettres, par des présents d'argent ou d'or enfin, l'on ait témoigné leur reconnaissance envers toi. Quoi de plus juste, en effet ?

Or donc, quoiqu'il ne m'échappe pas que te suffise ton sentiment intime du bien par lequel tu ne recherches que la seule
 110 gloire du Christ, pourtant, je ne doute pas du tout qu'en ton for intérieur, il soit assez désagréable qu'à cause de l'acharnement aveugle de ces gens-là, tu récoltes une si ingrate moisson d'une bonne semence. De fait, leur lot — je le sais suffisamment — tu ne peux pas, en raison de ta probité, ne pas le déplorer ; et vrai-
 115 ment, il faut en avoir pitié, parce que leur propre méchanceté pourrait les perdre, plutôt que les accabler de haine, parce que leur ignorance du bien pourrait les induire à ignorer totalement un bienfait. Sur ce point cependant te reconforte le fait que, partout au monde, tant de gens — et ceux-là ont d'ordinaire le juge-
 120 ment plus sain — admirent Érasme, le portent aux nues et, par leurs lettres, de tous les coins de l'univers, lui adressent des remerciements ; et si, vraiment, tu comparais l'*ingratitude des créatures* à cette récompense, (tu constaterais) qu'elles n'existent pas même : aussi bien conviendrait-il de ne tenir compte en aucun cas
 125 des méchants, même s'ils paraissaient l'emporter par le nombre. Je ferais plus de cas (7), en effet, du jugement correct même d'un

7. À cet endroit, Ammonius a noté dans la marge : « Cicéron dit de lui-même : « Moi, quand j'étais loué par notre Caton, je supportais facilement les critiques mêmes des autres. Et il me semble qu'Isocrate, ayant le témoignage de Platon, doit mépriser les jugements des autres ». Dans le livre de l'*Orateur*, folio 119 A (= 13, 41). L'Antiquité rapporte qu'Héraclite disait d'ordinaire : « Pourquoi me tirez-vous en tous sens, sots ? Ce n'est pas pour vous que je prenais peine, mais pour ceux qui me comprennent. Un seul homme, pour moi, en vaut trois mille ; la multitude, personne » (*apud* Diogène Laërce, 9, 16 = *Anth. Pal.*, 7, 128).

seul honnête homme, que de myriades, fussent-elles nombreuses, de méchants qui, par ignorance aveugle, vocifèrent contre tes saints travaux. Du reste, pour ce qui est du nombre, en fait, j'estime que les mauvais aussi vont s'incliner sans conteste devant les
 130 bons ; Érasme peut entendre tant de gens qui non seulement le soutiennent si chaleureusement, mais qui applaudissent aussi à toutes les entreprises heureuses. Au nombre de ceux-là, moi aussi j'ai toujours été, je suis et ne cesserai d'être : je souhaite que tu en sois absolument convaincu. 135

Pourtant, je ne pourrais tenir pareil propos en me flattant de pouvoir te charmer par ma lettre ou parce que tu dois espérer de la part d'Ammonius quelque avantage qui apporte à ta situation un précieux soutien ; cela, toi-même tu ne le désires pas non plus et, par ailleurs, tu ferais une jolie bourde si tu espérais autre
 140 chose qu'un cœur reconnaissant et dévoué ainsi que de simples prières au Christ et tout ce qui, pareillement, serait à ma portée. « C'est en vain que tu voudrais tirer de l'eau d'une pierre ponce, qui elle-même est altérée », comme dit le poète (8). Et pourtant, si je pouvais te faire quelque plaisir, je n'hésiterais pas à t'offrir, des
 145 deux mains même, mes services avec le plus grand empressement. Je rends grâce au Christ, Notre Sauveur, qui t'a poussé à remédier aux misérables erreurs des mortels, et qui, grâce à toi, a ouvert les yeux de beaucoup pour qu'ils embrassent une piété digne
 150 du chrétien. J'ai pour toi aussi la plus grande reconnaissance possible parce que tes excellents travaux — le fruit de tes veilles — ont enflammé mon ardeur non seulement pour le goût de la droite raison, mais aussi pour les bonnes lettres dans chacune des deux
 langues, sinon pour les apprendre à fond — ce qui pour un solitaire serait difficile, pour ne pas dire impossible —, du moins
 155 pour les goûter tant bien que mal. Car c'est toi qui as fait jaillir en moi les premières étincelles pour les deux littératures, je l'avoue, et j'ai progressé à tel point, grâce à Dieu, que je ne regrette rien moins que d'avoir pris cette peine. Il se fait ainsi qu'à très bon droit je puis t'appeler mon maître : et c'est ce que je fais,
 160 quoique des gens, nombreux pourtant, protestent et vocifèrent quand je le proclame tout haut. *Car tu sais, toi aussi, je le sais bien, à quel point la race des moines est importune* (9). Jusqu'à présent pourtant, je ne me suis pas incliné devant eux, autant que l'a permis leur indulgence, bien qu'ils aient tenté quelquefois de
 165 soulever contre moi de grandes tragédies : ce sont, au demeurant, des hommes excellents et sincèrement dévoués au Christ, pour le reste, peu favorables aux amateurs de bonnes lettres.

Mais je termine, car il serait inconvenant de te retenir plus longtemps avec mes grossières bagatelles, alors que tu te consa- 170

8. Plaut., *Pers.*, 41-42.

9. La répétition du verbe « savoir » est le fait d'Ammonius, non du traducteur.

eres à l'intérêt de tous. J'ajouterai cette seule chose : il n'est rien de si malaisé et de si difficile que, pour toi, je ne prenne sur moi avec ardeur, quel que soit le service qui pourrait te faire plaisir. Tu sais que mon cœur, vraiment, t'est tout à fait dévoué : tu peux en disposer à ta guise. Porte-toi bien, mon cher Érasme, et je te prie d'ajouter Ammonius au dernier rang de tes plus humbles protégés.

De notre Bois-St-Martin, le 4 des nones de juillet. L'an 1524.

ADDITION

180 Pendant que le messenger ⁽¹⁰⁾ s'attarde auprès des siens et qu'il reste quelque temps, j'ai cru bon d'ajouter ceci. T'imagines-tu, Érasme, avec quel plaisir je me consacre à tes œuvres en général (je les possède presque toutes, si j'en fais le compte d'après le *Catalogue* ⁽¹¹⁾), à l'*Enchiridion* et à la *Moria* en particulier ?

185 Dans ces opuscules, je l'aperçois, tu poursuis absolument le même but avec une habileté remarquable, notamment quand, de main de maître, sont peints avec réalisme ces stupides superstitieux. Quel miroir fidèle et sans tache tu leur as présenté (s'ils voulaient comprendre) pour enfin les amener une bonne fois à ré-

190 sipiscence. Assurément, tu m'as procuré une vive satisfaction ; et non seulement tous les hommes vraiment pieux, mais aussi le Christ Lui-même, tu les as obligés en publiant ces opuscules.

Si Michel Bentz ⁽¹²⁾, un jeune homme parfaitement cultivé, passe chez toi, je voudrais que tu lui fasses tous mes compliments. Il y a quelques mois, il a bien voulu m'écrire et me faire

195 visite. Je t'en prie, mon cher Érasme, si c'est possible, fais imprimer dans le texte quelque chose du divin Chrysostome ⁽¹³⁾, pour que nous ayons quelque goût de son style. De fait, chez nous, les livres grecs qui contribuent à la piété chrétienne sont en général

200 très rares et très chers ; et si, d'aventure, je dois à la bienveillance de mes bons amis (en vérité, je n'en ai pas tellement) de m'avoir procuré quelque ouvrage, je m'y attache avec un amour d'autant plus grand qu'il m'a coûté plus cher. Que le Christ te conserve en bonne santé pour l'intérêt et le profit de Son Église.

10. Probablement L. Algoet (cf. L. 1430, n. 8).

11. Le *Catalogus omnium lucubrationum*, I, J. Froben, sept. 1524.

12. Cf. L. 1433, n. 2.

13. Érasme accédera à ce vœu. Dès avril 1525, il publie successivement plusieurs petits ouvrages de saint Jean Chrysostome (cf. VI, LL. 1558, 1563, 1661, 1734, etc.) dans des éditions parfois accompagnées d'une traduction.

1464. De Christophe von Utenheim.

Dans cette réponse à la L. 1456, l'évêque de Bâle (cf. III, L. 598, intr.) adopte une attitude extrêmement prudente pour éviter de prendre parti dans les querelles religieuses.

Porrentruy, le 13 juillet 1524.

CHRISTOPHE, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ÉVÊQUE DE BÂLE

Je vous salue et, en même temps, je veux sincèrement vous être agréable. Il y a quelque temps, mon très savant Seigneur Érasme, au moment où m'était transmis l'ouvrage des *Miséricordes*, j'ai envoyé à Votre ⁽¹⁾ Excellence une lettre écrite en langue vulgaire et de la main d'un autre. Ainsi le voulait, en effet, ma mauvaise santé du moment, qui ne me permettait ni de dicter ⁽²⁾ à quelqu'un d'autre qui eût mis au net, ni d'écrire moi-même. Comme elle me traite désormais avec un peu plus de douceur, elle permet à tout le moins à autrui de m'accueillir, dans une lettre, avec le style fruste ⁽³⁾ qui me caractérise. Quoi qu'il en soit, que Votre Excellence soit satisfaite.

J'ai songé entre-temps à l'ouvrage, cité déjà, des *Miséricordes* : il me plaît sans réserve. Et certes le dessein m'a forcément paru bon — parce que je demande aussi avec la plus grande insistance de procéder ainsi —, à savoir que, si l'ouvrage devait être répandu dans le public, notre matière ⁽⁴⁾ n'ajouterait à une matière étrangère rien, surtout qui puisse donner du courage ou même du dégoût soit aux luthériens, soit aux tenants de la foi plus pure d'antan, et qui puisse révéler que nous embrassons l'un ou l'autre parti. Quelques additions du moins, à la fin de l'œuvre susdite, sont de cette nature, me semble-t-il, si Votre Excellence me permet de m'exprimer ainsi. C'est pourquoi, je prie instamment Votre Excellence de les supprimer et de les détruire. Je sais la raison qui me pousse ; un jour ou l'autre, je Lui en ferai part de vive voix. Qu'en cette matière Votre Excellence prenne des dispositions conformes à la très grande confiance que je lui fais, qu'Elle dispose toujours de moi selon ses vœux et qu'Elle se porte bien dans le Seigneur, que nous sollicitons l'un pour l'autre.

De mon château de Porrentruy, le 13 juillet de l'an etc. 24.

À un homme incomparable, qui, à l'égal d'un frère, nous est le plus cher dans le Christ, au Seigneur Érasme de Rotterdam, théologien.

1. L'emploi de la 2^e personne du pluriel est dû à l'auteur, qui écrit : *prestantia vestra*.

2. Cf. L. 1412, n. 15.

3. Cf. III, L. 598.

4. Les *Misericordiae Del* (cf. LL. 1456 et 1474).